



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agences immobilières

Question écrite n° 117420

Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les propositions de réforme des métiers de l'immobilier formulées par la fédération nationale de l'immobilier (FNAIM). Ainsi, l'enquête récemment publiée par le magazine Que Choisir et mettant en avant des abus pratiqués par certaines agences justifie pleinement la proposition de renforcer la protection des consommateurs. Les personnes en recherche de logement sont souvent contraintes par une offre particulièrement réduite et des ressources très contraintes. De ce fait, elles renoncent souvent, par peur de ne pas avoir de toit, à contester les abus et les irrégularités pratiqués par certaines agences immobilières. Si les propositions de la FNAIM vont ici dans le bon sens, elle souhaiterait que lui soient rappelées les voies de recours que les consommateurs ont actuellement à leur disposition et les pistes de travail envisagées par le Gouvernement pour renforcer cette protection des consommateurs.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117420

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9525

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)